

Anonymisation de données

Anas ABOU EL KALAM (LAAS - CNRS, ENSIB)
Emmanuel CORDONNIER (ETIAM)
Yves DESWARTE (LAAS - CNRS)
Gilles TROUessin (Ernst & Young Audit)
Christophe ZANON (LAAS - CNRS)

Démarche

❖ Besoins :

- Spécifiques à l'application, au contexte, ...
- Que veut-on protéger ? Contre qui / quoi ?

❖ Objectifs :

- *Réversibilité* → chiffrement
- *Irreversibilité* → fonction de hachage à sens unique
- *Inversibilité* : pseudonymisation → chiffrement à clé publique
 - désanonymisation ⇒ procédure exceptionnelle

❖ Exigences :

- *Chaînage* :
 - *temporel* (toujours, parfois, jamais)
 - *spatial* (international, national, régional, local)
 - *spatial et temporel* (toujours-partout, parfois-régional, local-jamais)
- *Robustesse* : à la réversion, à l'inférence

Exemple d'applications

❖ Stockage et transfert de données médicales :

- Objectif : confidentialité, réversibilité
- Exigence : robustesse à l'inversion (cryptanalyse)

❖ Maladies à déclaration obligatoire :

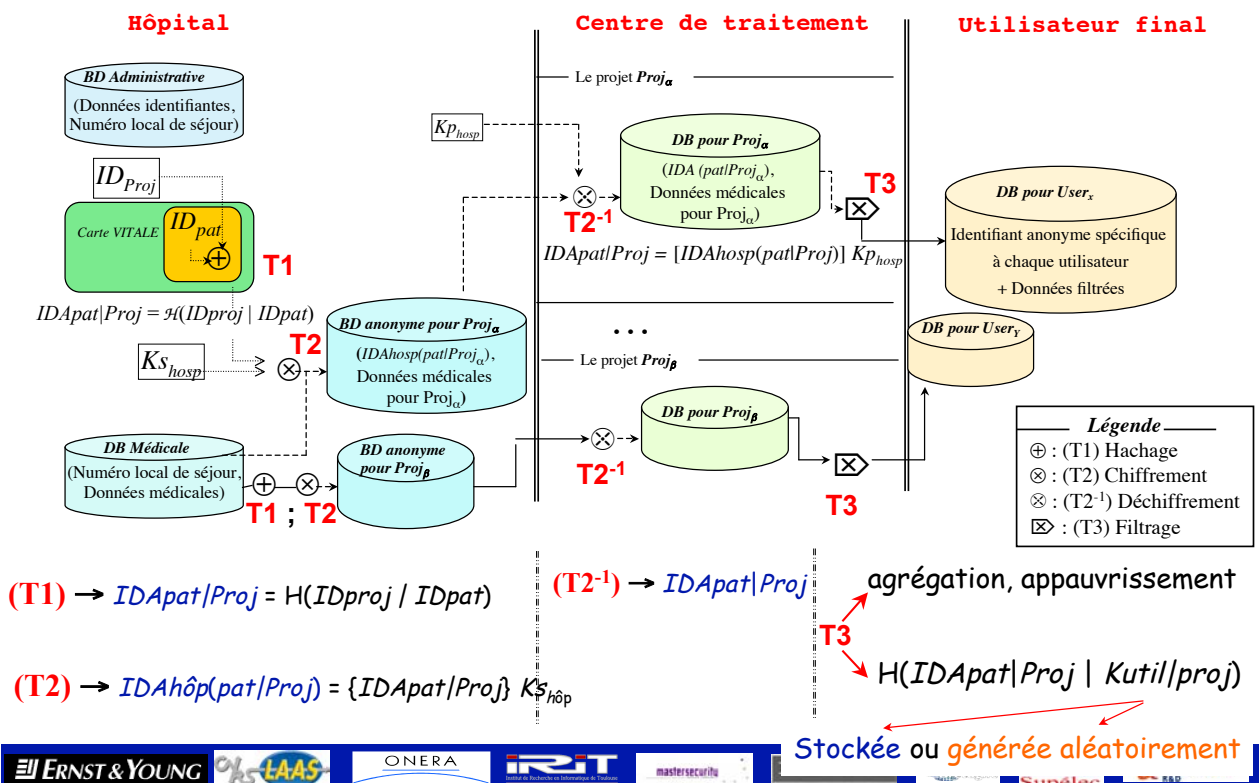
- Besoins : prévention, veille sanitaire, analyses épidémiologiques, ...
- Objectif : Anonymisation irréversible
- Exigence : chaînage contrôlé, robustesse à la réversion et aux inférences, ...

❖ Études épidémiologiques focalisées :

- Besoins : cacher les identités tout en ayant la possibilité d'identifier et d'informer les patients afin d'améliorer la qualité des soins
- Objectif : Anonymisation inversible (pseudonymisation)
- Exigence :
 - robustesse aux attaques par inférence
 - Type d'utilisation / d'utilisateur ⇒ Type du chaînage (temporel & géographique)



Nouvelle solution : Schéma général



Discussion

- **Protection de l'identifiant anonyme du patient :**
 - *IDpat* est générée aléatoirement au sein de la carte
 - La carte est supposé suffisamment inviolable « tamper-resistant »
 - Le calcul $H(IDproj|IDpat)$ est effectué au sein de la carte

- **Absence de secret critique pour toute la population**
 - L'identifiant anonyme ne dépend que du (patient, projet)
 - Les identifiants sont situés dans des endroits différents
 - Les clés sont détenues par des personnes différentes

- **Consentement explicite du patient**
 - Lors de toute utilisation non-obligatoire, mais souhaitable, de ses données
 - Pour lever l'anonymat

- **Respect de la réglementation européenne / internationale**
 - Finalité du traitement (objectif de l'utilisation)
 - Résistance aux attaques par dictionnaire, aux inférences par inversion, ...

- **Flexibilité**
 - Objectifs de protection différents selon les utilisateurs
 - Fusion de plusieurs établissements



Démonstration

- ❖ **Hôpital :**
 - **Secrétaire (carte CPS) :**
 - visualisation de données administratives
 - création d'un dossier patient (carte vitale)
 - **Médecin (carte CPS) :**
 - visualisation des données administratives et médicales, mise à jour des données médicales
 - création de la participation à un projet (carte vitale)
 - envoi d'une base anonyme au projet

- ❖ **Centre de traitement**
 - affichage d'un projet
 - création d'un projet (-> liaison avec l'hôpital)
 - envoi de données à un utilisateur final
 - filtrage, appauvrissement

